L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 JUIN 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 25 JUIN 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Specht à l'angle des rues Frank lin et Gasquet fonds de groceries etc. Aussi à 3½ P. M. au pied de la rue St Louis sur la Levee 25 000 douves et 150 cordes de bois.

Par D. E. Murphy & Son, à bord du Barbant 3 H. Barker No. 14 au pied de la rue Julia, chaux d'Utica.

Chaux d'Utica.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

L'antagonisme des intérêts au Congrès.

Nous devons avoir maintenant une expérience assez grande pour savoir que lorsque le Congrès ne sera pas troublé par des luttes politiques, il sera en proie aux divisions qu'engendre toujours l'antagonisme des intérêts. Le désir de justice qui a été fait au Sud à la fin de la session en est un exemple déplorable. La Chambre des Représentants, par l'intermédiaire de son orateur, a refusé d'accorder au Sud un cinquième seulement de ce qu'il avait donné au Nord pour aider à la construction des chemins de fer de cette section, et c'est une chambre democratique qui a toléré ce déni de justice comme pour confirmer la vérité de ce proverbe si connu : "On n'est jamais trahi que par les siens."

Il est vrai que par un subterfuge indigne dont l'orateur a pris la responsabilité directe, la Chambre n'a pas eu à voter sur la question. Mais peut-on admettre que son président, Mr Randall, qui est un démocrate de la Pennsylvanie, ait conduit l'ordre des délibérations de manière à en exclure l'affaire du chemin du Pacifique par le Texas, s'il n'eut pas été certain d'avoir en cela l'approbation tacite de la majorité ? Un homme de l'intelligence de Randall ne se trompe pas à ce point. S'il eut vu qu'il n'avait dans l'assemblée un fort courant en faveur du chemin du Pacifique et Texas, il se serait bien gardé d'y mettre obstacle ; au contraire, il eût favorisé le projet de son initiative de président et loin de chercher le moyen de retarder la solution, il l'eut pressée lui-même et sans nul doute aussi pour cette solution serait un fait accompli. Ce qu'il a fait a donc été basé sur un calcul de majorité au service de son intérêt personnel. Beaucoup de reproches lui ont été adressés, assure-t-on, mais ces reproches ne seraient peut-être que du Sud et c'est là, a ce qu'il paraît, le moindre de ses soucis. Mr Randall paraît pouvoir avoir une ambition démesurée. Elle paraît que la Chambre président de la Chambre, il se croit autorisé à se regarder comme le chef du parti démocrate, ainsi que Blaine dans le dernier Congrès se regardait comme le chef du parti républicain, ce qui lui assurait, en effet, pour se faire nommer candidat à la présidence, et Randall n'avait pas à craindre une affaire pareille à celle de la Mine d'Emma, il n'eut pouvoir se livrer à ses aspirations sans avoir à redouter la catastrophe de son prédécesseur à la Chambre.

Mais l'ambition d'un homme n'est pas ce qui doit nous préoccuper ici, et nous nous affligeons de voir méconnaître les droits du Sud dans ses intérets materiels les plus légitimes, car dans la question du chemin du Pacifique et Texas, ils se confondent avec les intérêts generaux du pays. Le chemin du Pacifique par le Sud du domaine federal est certainement aussi national que le chemin du Pacifique par le Nord auquel le Congrès a prodigué les ressources. Celui qui est a faire est même plus national que celui qui est fait, car il sera plus utile, étant, a raison du climat, à l'abri de ces interruptions d'hiver qui ont causé et font encore des interruptions dans le service du premier. Le chemin du Pacifique par le Texas sera aussi sans doute, mais il est deplorable d'en voir retarder l'execution par des calculs de majorité tout à fait étrangers à la politique generale et n'ayant d'autre base qu'un antagonisme malheureux de section.

Nous n'insisterons pas autant sur ce point si le même esprit n'eut empêché d'autres solutions intéressant le Sud d'une manière plus vive et certainement plus immediate. Le Congrès n'a pas mieux traité l'affaire des levées du Mississippi et la ligne de vapeurs entre la Nouvelle-Orléans et le Brésil, qu'il n'a traité l'affaire du chemin du Pacifique, ce qui est d'un très mauvais augure pour l'avenir. Tous ces projets cependant sont nationaux car pour le compte d'Etats y sont intéressés directement ou indirectement. Les levées du Mississippi représentent la production du coton dans la grande vallée productive au monde et que les Etats-Unis ont pu établir en contravention la balance du commerce avec l'Europe et qui audera si puissamment au payement de la dette ; la ligne de vapeurs avec le Brésil ouvrirait un commerce nouveau entre un pays riche et une douzaine d'Etats américains dont ce commerce est devenu un besoin et pour lequel il serait une source de prospérité. Toute cela, néanmoins, a été mis de coté par le Congrès comme chose inutile ou qu'on peut différer sans inconvénient.

Cette injustice persistante dans la distribution de allocations fédérales a souvent été avec amertume parmi les représentants du Sud au Congrès. Un membre de l'Etat du Mississippi est allé jusqu'à dire qu'il ne voterait plus aucune allocation proposée pour le Nord avant le vote du Congrès pour une allocation correspondante en faveur du Sud. C'est là un moyen d'avoir satisfaction, mais il est triste et nous devons nous compter sur son efficacité. Il est vrai que, sous le rapport du nombre, le Sud a au Congrès une représentation plus forte qu'autrefois, mais bien que le Sud soit resté entièrement démocrate et que, sous le rapport politique, il fasse corps dans toutes ses diverses parties, on ne peut pas dire rigoureusement que son intérêt soit identique sur tous les points.

Avant l'emancipation des esclaves, le Sud était sûre, un, inébranlable dans le gouvernement de ses intérets et dans la manière de les comprendre. Cette harmonie universelle, résultat de l'idée fortement établie que la prospérité de cette section du pays avait son fondement dans l'institution permanente de l'esclavage, était comme une arche sainte à laquelle il ne fallait pas toucher et à la consolation de laquelle il fallait toujours travailler. De la Communauté des représentants du Sud pour tout ce qui concernait même seulement une partie du Sud. Alors, la Nouvelle-Orléans n'avait pas de rivale. Au contraire, il semblait que le Sud alors fit tous ses efforts pour avoir une métropole égale en tout aux villes les plus populeuses et les plus commerçantes du Nord. On a mentionné ... ce point d'honneur pour être autorisé à dire, vous voyez bien que l'institution de l'esclavage n'empêche ni les progrès de l'industrie ni le développement du commerce et que nous exportons autant que vous et plus que vous. Cette idée de rivalité avec le Nord faisait qu'au Sud il n'y avait jamais d'opposition, ouverte ou secrète, à aucun projet d'amélioration de nature favoriser une ville plus particulièrement qu'une autre. La Nlle-Orléans était reconnue comme une métropole et nul entreprise combinée dans son intérêt ne faisait naître aucun sentiment d'envie, de jalousie, ni même de concurrences.

Aujourd'hui le Sud n'est pas lié de la même manière. L'esclavage n'existant plus, il n'y a plus de sacrifice à lui faire, et chacun tire de son côté. C'est ainsi qu'il y a un an, le général Gordon, un sénateur du Sud, fit échouer le plan des levées du Mississippi parcequ'il ne se trouva pas au sénat au moment du vote. Autrefois, un sénateur du Sud s'y fut trouvé. C'est ainsi que dans l'affaire du chemin de fer du Pacifique, les représentants de deux ou trois Etats du Sud-Ouest ont seuls fait bonne figure. Les représentants des autres Etats du Sud sont restés assez froids, parcequ'ils ont vu qu'à ce délai leur section n'avait pas grand'chose à perdre. C'est ainsi que dans l'affaire de la ligne de vapeurs avec le Brésil, on a vu les représentants de quatre ou cinq villes du Golfe entraver les délibérations, en demandant pour elles un partage non raisonné des avantages de la ligne. Il est clair, et il faut bien l'avouer que le Sud-Est n'a pas, dans les trois projets ajournés, le même intérêt que le Sud-Ouest ; le Sud-Est peut même soutenir qu'il n'y a pas d'intérêt du tout. Or, ces Etats ne feront pas à Mr. Randall la même opposition que nous ; le Nord lui en fera encore moins, et c'est sur cet antagonisme ou cette indifférence qu'il a basé son calcul. Ce calcul peut être faux, mais Randall s'est dit : pour le moment il est juste et je verrai ce que j'aurai à faire plus tard.

Que faut-il conclure de tout cela ? Nous concluons qu'il faut que le Sud apprenne à moins compter sur l'assistance du Congrès, bien qu'il y ait incontestablement droit, que sur le judicieux emploi de ses propres ressources dans le développement de son avenir. L'indépendance industrielle du Sud en ferait la fortune.

MORT DE M. ALFRED MAGNE.—Ce n'est pas l'ancien ministre des finances sous l'Empire qui est mort, comme une dépêche nous l'avait fait croire, c'est son fils Alfred Magne, âgé de 44 ans, ancien payeur général.

LOUISIANE.

Pionnier de l'Assomption :

Les larmes de St. Méolard ont cessé et le beau temps a repris, à la jubilation des planteurs, qui voient les récoltes pousser comme par enchantement.

Légère baisse du Bayou cette semaine. Le St. Mary, le Henry Tete, l'Assomption et le Eva continuent d'y naviguer à l'aise.

La compagnie de chemin de fer de Morgan a commencé ses travaux sur la ligne d'embranchement qui doit relier la ville de Thibodaux à la ligne principale. Ces travaux doivent être complétés en moins de soixante jours. Le dépôt, à Thibodaux, se trouvera près de la fonderie de MM. Keefe & Bodley.

Sentinelle de Thibodeaux :

VERDICTS.—Mardi dernier, a été jugée l'affaire criminelle de l'Etat de la Louisiane contre les deux frères Jos. et Baptiste Laffeur, negres, accusés d'assaut et batterie avec intention de tuer et de voler ouvrés la personne de Mr Alva Schmith, magasinier pres de l'habitation Pittman. La poursuite était dirigée par l'avocat de paroisse Thomas L. Winder. La défense était confiée à Avocat O'Sullivan.

Les témoins de la défense, vingt-cinq ou trente étaient cités pour prouver un alibi en faveur Joe Laffeur ; cependant malgré toutes ces dépositions, le jury, après avoir entendu les remarquables plaidoiries des avocats et le **résumé du** juge, est entré dans la chambre des délibérations et **sur les preuves** produites a trouvé un verdict de culpabilité. Seulement par la manière dont ce verdict a été formulé, les accusés gagneront probablement deux années sur la peine que la loi leur eût imposée si le jury eut rendu un verdict de "coupables."

Progrès de Terrebonne :

—Dimanche dernier, à Terrebonne Station, Jeff. Dyer, en essayant de monter sur le train, manqua le marchepied et tomba sous les roues du wagon qui lui broyèrent horriblement les pieds.

Courrier de Homma :

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Emile Fanguy, elle est décédée à sa résidence le 18 juin, à l'âge de 59 ans.

Tous ceux qui l'ont connue, la regretteront, car personne n'était plus complaisant, plus charitable ou plus disposé à rendre service à ses semblables.

Journal d'Iberie :

Les orages de pluie que nous avons eu pendant la semaine dernière ont fait beaucoup de bien et ont réjoui nos planteurs en leur donnant l'espoir d'une abondante récolte cette année. Que Dieu la veuille.

La canne, pousse avec une rapidité extraordinaire.

Le coton ne laisse rien à désirer. Quant à la récolte de maïs elle sera une des plus fortes qui ne soit faite depuis la guerre.

Courrier des Opelousas :

Ainsi qu'on le verra par l'appel que nous publions en anglais, c'est le samedi 27 juillet que doivent avoir lieu dans les divers precincts les élections pour délégués à la Convention Démocratique de Paroisse qui doit s'assembler ici le 27 du même mois. Cette convention nommera les délégues à la Convention d'Etat qui aura lieu le 5 août à Baton-Rouge, et designera les candidats du parti aux emplois de shérif, juge de paroisse, sénateur, représentant à la législature, constables, membres du jury de police, coroner, juges de paix, etc. Il est donc très important que nos amis des campagnes nous envoient tous meilleurs citoyens pour les représenter, qu'ils se consultent donc et qu'ils choisissent d'avance et avec délibération leurs délégués qui doivent particiler pour eux dans cette assemblée dont l'importance politique est suprême.

Dans la Prairie Ville Plate, en cette paroisse, le 15 courant, un negre nommé Valmont a tué son frère Gervais d'un coup de couteau de poche. La mort a été presque instantanée. Le fratricide a été logé dans la prison de paroisse le lendemain.

Le *Sugar Planter* se plaint d'avoir trop de pluie, ce qui fait pousser l'herbe. La canne ne souffre pas, mais l'effet se fera sentir sur le coton

MACARONI, VERMOUTH, HUILE, ETC.—MM. Bassetti et Xiques, successeurs de M. Marinoni, rue Decatur No. 69, viennent de recevoir par le navire italien Louisiana, de Gênes, et ont à vendre une grande consignation de macaronis, vermouth, huile d'olive, eau de fleur d'oranger, savon de castille, etc., etc. Voyez l'annonce.

AVIS IMPORTANT.—A dater du 26 juin inclusivement le train du chemin de fer de Jackson partira de la Nlle-Orléans à 5 heures 45 minutes du soir au lieu de partir à 6 heures du soir comme avant.

DIVIDENDE.—On verra par un avis de M. Tissé, secrétaire, que les actionnaires de la compagnie du Canal Carondelet ont déclaré un dividende de deux piastres et demie par action, payable à partir du 1er juillet.

LA GRANDE FÊTE NATIONALE EN FRANCE.—On a successivement indiqué diverses dates pour la célébration de la grande fête publique, en vue de laquelle un crédit de 500,000 francs a été demandé aux Chambres. Aujourd'hui, cette date se trouve officiellement fixée. Du rapport fait au Sénat sur ce sujet par la commission des finances, il résulte que le jour de la grande fête nationale, dite *fête de la paix*, sera le 30 JUILLET.

Le gouvernement, d'après ce rapport, aurait choisi intentionnellement la date du 28 juillet, laquelle "ne rappelle, ni dans le calendrier, ni dans nos éphémérides politiques, nul souvenir qui puisse froisser les sentiments d'aucun parti."

— Suivant une dépêche officielle reçue de Berlin, il y a eu des arrestations à Londres. Les individus arrêtés ont déclaré qu'ils se disposaient à se rendre à Berlin, mais à Paris, où une réunion des délégués socialistes doit avoir lieu avec la fin du mois.

SÉNAT FRANÇAIS.

Séance du 7 juin.

Le Sénat discute une loi concernant les contributions directes et les taxes assimilées. C'est sur l'article 13 de cette loi que porte tout le débat, et c'est ce même article qui a été cause d'un incident assez orageux dont nous devons compte à nos lecteurs.

M. de Ravignan, le premier, s'oppose à l'adoption de l'article 13 qui crée, suivant lui, un système fâcheux. Ongrand l'habitude de détacher du budget des recettes une partie des impôts. On fait confectionner les rôles à l'avance. Le gouvernement satisfait ne réclame plus le vote du budget général qu'à la fin de l'année, et l'on procède au recouvrement des impôts sans contrôle, sans examen, sans réflexion. L'article 13 qui consacre légalement une aussi fâcheuse dérogation, ne sera pas voté par l'orateur.

A son tour, M. Chesnelong présente des critiques analogues. "Avec votre système, dit-il, vous ajournez la discussion et le vote du budget général. En agissant ainsi, vous n'êtes pas fidèles à votre Constitution. Vous agissez *conventionnellement*.

A ces mots, la gauche se met à protester. M. Tostelin se lève. "On ne se trouvera pas toujours en face de conspirations comme ceux du 16 mai," s'écrie-t-il. La droite fait entendre des exclamations indignées. A gauche, ce sont des applaudissements à tout rompre. M. Chesnelong interpelle M. Testelin qui le menace de sa place. M. d'Audiffret-Pasquier sonne, crie et gesticule, sans pouvoir ramener le silence.

—Monsieur Testelin, parvient-il à dire à la fin, votre attitude est une injure. Je vous prie de la retirer.

M. Testelin, de sa place.—Je ne me sais pas adressé personnellement à l'orateur. J'ai dit : "—On ne se trouvera pas toujours en face de conspirateurs, etc." La gauche recommence à applaudir. La droite se lève comme un seul homme. Elle répète : "A l'ordre! à l'ordre!" M. d'Audiffret-Pasquier prie une seconde fois M. Testelin de retirer son expression, sous peine d'un rappel à l'ordre.

M. Foucher de Careil.—L'orateur nous a traités de conventionnels !

M. Chesnelong proteste. Il a dit simplement que le Parlement agissait comme une assemblée unique et omnipotente. La gauche de l'orateur n'avait rien d'offensant.

La gauche proteste : "si! si!" M. Peyrat s'élève : "Nous ne tenons pas pour une injure d'être comparés à la Convention." Cette fois la gauche se montre moins enthousiaste : mais la droite pousse des cris menaçants et indignés.

M. Chesnelong veut continuer, mais la gauche étouffe sa voix : "Assez, crie-t-elle, La clôture !"

Le président invite l'auditoire à se montrer plus courtois. La droite applaudit, la gauche se tait. M. Chesnelong termine son discours dans un silence relatif.

M. d'Audiffret-Pasquier se lève alors et dit que M. Chesnelong a très convenablement expliqué le sens de l'expression dont il s'est servi. Le président espère qu'à son tour M. Testelin voudra bien retirer la sienne.

M. Testelin paraît alors.

—Je ne puis m'exprimer autrement que je l'ai fait, dit-il.....

La droite murmure. M. d'Audiffret-Pasquier l'apaise d'un geste.

M. Testelin, continuant.—Je le regrette, mais ma conscience ne me le permet pas. Oui, le 16 mai a été fait par des conspirateurs. J'en ai la preuve, et je ne peux modifier mon interruption.

La gauche applaudit. La droite pousse quelques ricanements étouffés. Le duc Pasquier, impassible, nerveux, qui jamais, se dresse comme un roc : "M. Testelin, dit-il, d'un ton aigre et perçant, vos explications aggravent votre tort. Vous vous portez accusateur contre plusieurs de vos collègues; vous n'en avez pas le droit. Je vous rappelle aux convenances parlementaires d'abord et à l'ordre ensuite.

M. Testelin s'incline. Le silence se fait. On passe au vote des articles, qui sont tous adoptés sans discussion. Sur l'article 13, il y a un scrutin qui nécessite un pointage. En voici le résultat : 134 pour, 135 contre. Le Sénat n'a pas adopté l'article 13.

VIEILLE CÉLÉBRITÉ CALIFORNIENNE.—Tous les anciens mineurs de Californie se rappellent d'avoir connu, ou du moins d'avoir entendu parler de Mme Montalba, pseudonyme sous lequel se cachait une Française dont le nom véritable est Eléonore Dumont. Des l'époque reculée où florissaient les placers, Mme Montalba était connue partout dans les mines ou elle voyageait d'un camp à l'autre ; elle n'a jamais voulu abandonner ce genre de vie et on la retrouve aujourd'hui dans le Territoire de Montana, ou elle en est réduite à tenir une table de faro dans une maison de jeu. Elle est toujours belle et semble n'avoir pas vieilli, bien que les neiges d'autan aient légèrement blanchi ses cheveux.

Union de Los Angeles.

DÉCÉDÉE A L'AGE DE 143 ANS.—Señor Eulalia Perez de Guilen, certainement la doyenne des femmes de l'univers, est décédée jeudi matin à la vieille Mission San Gabriel. Ses funérailles auront eu lieu hier. La Señora Guilen était née à Loreto, (Basse Californie), dans l'année 1735, mais habitait nos environs depuis 1790. Elle avait donc 143 ans lors de son décès. Voici les renseignements que communique Don Juan Warner au sujet de cette vénérable patriarche :

"Doña Eulalia Perez de Guilen était née à Loreto, Basse-Californie, où elle se maria et demeura jusqu'à l'époque où avec deux enfants dont un à la mamelle, elle suivit son mari qui était un soldat faisant partie d'un petit détachement de troupes, envoyé par terre de Loreto à San Diego, peu de temps après la fondation des missions dans la Haute-Californie par les peres Franciscains. Elle resta à Diego où son mari était en garnison pendant quelques années et jusqu'au moment où elle accompagna M. Guilen envoyé à la Mission de San Gabriel alors de création récente. Elle avait alors une grande famille. Pendant son séjour à San Diego, elle avait exercé la profession de sage-femme et elle continua sa profession à San Gabriel et à Los Angeles où elle était appelée souvent. Beaucoup de ceux à la naissance desquels elle assista comme sage-femme à Los Angeles sont morts depuis longtemps, après avoir vécu la période biblique de la vie humaine, soixante-dix ans. Son âge, qui était inscrit avec soin jusqu'à ces dernières années a été depuis le sujet de discussions. Ses descendants et les personnes en relations avec sa famille assurent que son âge dépassait 143 ans. Plusieurs membres de sa famille avaient essayé, il y a 2 ans environ de conduire la vieille dame à l'Exposition du Centenaire, mais comme d'autres membres de sa famille étaient peu disposés à voir leur ancêtre couronnée pour être montrée comme une curiosité, une procédure fut engagée devant la Cour de Los Angeles afin d'empêcher la réalisation de ce projet qu'ils considérait presque comme un sacrilège. La vieille dame a vécu depuis ce temps avec sa fille à la Mission de San Gabriel."

Union de Los Angeles.

LA POLITIQUE ANGLAISE.—Londres, 20 juin.—Une correspondance donne les renseignements suivants : "Il paraît certain à présent que l'Angleterre suit une politique dangereuse pour la paix devant le congrès qu'elle entend, si cela est possible, avoir sa propre voie ouverte pour une grande extension, tout en se tenant prête à un avortement immédiat. La publication de l'accord anglo-russe paraît avoir été faite dans cette pensée qui est aujourd'hui généralement connue dans les cercles diplomatiques. Il est évident que les hontises politiques anglais ne peuvent pas espérer que les articles de la situation présente soient aussi satisfaisants qu'ils le désirent, mais ils sont bien déterminés à ne laisser échapper aucune opportunité pour accroître les bénéfices de leur pays. Peut-être pensent-ils aussi que la guerre est l'inévitable perspective de l'avenir.

"L'indifférence offerte ont déjà été faits pour faire réussir les projets de lord Beaconsfield ; par exemple, la Russie a été poussée à donner son consentement à certaines concessions de moindre importance mais qui cependant peuvent avoir une influence sérieuse sur le résultat général du congrès. Il est cependant certain que la Russie a fait ces concessions au point de vue du principe."

— Le *Times* annonce que Frankel, condamné à mort par contumace, pour participation à la Commune de Paris, vient d'être arrêté à Cassel. Frankel était président du dernier congrès socialiste qui a eu lieu à Gand.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 juin.—Temps : baisse barométrique, temps plus chaud, vent variant du sud-est au nord-ouest et nombreuses pluies locales.

Température, 24 juin 1878.

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin....	76	24
Midi.....	89	32
3 P. M.....	86	30
6 P. M.....	86	30

Départs.—Voyageurs partis par la Grande Route de Jackson. — M. Burr et famille, New York; M P Cottle et femme, Chicago; E D Craig et famille, Waukeska; A Bloom, Memphis; F San Roman de Mexico, Europe, vole de New York; Nagferes et Armeit, Montreal, Canada; J F Venable, White Sulphur Spring, Va; Miss Edith Migg, New York, J R Carlton et file, Delhi, La; S P Parmer et femme, Chicago; Chas Mennicke, New York; Jos West, Waukeska; Arthur Pelican, Montreal, Canada; Geo Migg et femme, New York; R P J de La Peichard, Europe, vole de New York; Chas Brown, Louisville; Jno G Mann, Hok Springs; Chas Pleasants, Waukeska; S N Drake, Cincinnati; R N Colquhoun, Hok Springs; F O Fernandier, Europe, vole de New York.

Départs.— Voyageurs partis hier soir par la ligne de Mobille.—Mme K S Redd, Master Redd, New York; M Frank, Saratoga; Mme A Mayer et famille et servante, Alleghany Springs, Vie; M Kieffer et famille, Montgomery, White Sulphur Springs, Vie; I S West, Boston; Jas H R Steele et femme, New York via Chicago ; A Johnson, Evansville, Ind.; Wm H Ashby et femme, Washington, D C; Douglas West, Montgomery, Ala; Robert Mott et famille, Warrenton Springs; Mlle Clara Ersmann, Philadelphie.

Le Club dramatique louisianais a donné une charmante soirée samedi soir, au théâtre de l'Opéra. Le spectacle se composait de "Les filles de marbre" et de "Un garçon de chez Véry."

Les rôles de la première pièce ont été interprétés par MM. A. M. Lianubias, Jules L. de Barjac, Nemours Bienvenu, N. Bienvenu jr., R. Mendes, A. J. Valentin, A. J. Montamat, H. A. Duponnier et John Mc Murray, Mmes Julie Rémé et Marie Vezian, Miller, Claudel et Augustine B., Mmes Henriette M'el Olivier, dans la seconde pièce, par MM. A. Montamat, Wm. P. Menard, R. Mendes et Mlle Augustine B.

Pique-niques du dimanche.—Nous regrettons que l'abondance des matières et les occupations de notre reporter, qui n'est pas encore ubiquiste mais espère le devenir avec le temps, ne nous permettent pas toujours de parler des pique-niques du dimanche; nous le regrettons d'autant plus que la population a été assez beaucoup à ces fêtes, partie, au point de vue indispensable, des rares divertissements dont il nous est donné de jouir en cette saison. Les sociétés qui les organisent y mettent l'habitude de soin une constance qui ne sont jamais démentis. Nous prions donc nos amis, une fois pour toutes, de vouloir bien excuser ce que a souvent dû leur sembler un oubli.

—Le pique-nique du Vigilant Amateur Band a eu le succès qu'en attendaient les organisateurs. Le parc de Lower, situé sur le chemin de fer qui mène au vieux fort espagnol, a reçu un grand nombre de spectateurs et d'auditeurs. La fanfare, après les jeux, a gratifié l'assistance d'une excellente musique, et les danses n'ont cessé qu'à une heure très avancée.

La compagnie de pompiers Irad Ferry No 12 a prouté de la belle journée pour donner sa fête aux Fair Grounds, où des prix assez nombreux étaient offerts à la course de boule en courant rapidement autour d'un but. Les différentes adhésions avaient attiré la foule.

—Nous voyons avec plaisir que Milneburg a reconquis sa vogue d'autrefois. Les pompiers du Phoenix Steam Fire Engine Company No 8 y ont donné leur pique-nique, dimanche, et ceux qui ont assisté à la fête des braves pompiers ne partagent nullement l'opinion du correspondant anglais, dont les yeux ont cru voir un gros nuage au-dessus du charmant petit village de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain. Mignel et les successeurs du Bonfils sont toujours à Milneburg et on ne les trouve que là. Mignel a la malédiction du rue ou de la dyspepsie et les misérables effets tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, l'insomnie, la constipation de tête, de la gueule Flower se vend maintenant dans toutes les pharmacies et il n'y a pas un drogueiste qui ne vous parlera de ses guérisons merveilleuses pour 10 cents. Trois doses d'échantillons

NÉRÉE, NÉRÉE, NÉRÉE,

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de Mrs Winslow's Soothing Syrup, pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des douleurs, rhagie l'intestin, et en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

3 avril—1y

Décédé subitement, le 23 juin, DAME VEUVE CRESSON, née CAROLINE TOURNEU, native de Versailles, France.

Décédée lundi matin, à 10 heures 40 minutes MADELEINE LOUISE EMILIE, fille de L. Z. EINHORN et de feue MADELEINE ISABELLE PEREYRAS, à l'age de 5 mois.

Les amis et amis parents et de la famille PEREYRAS et EINHORN sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à 9 heures.

Le convoi part de la rue St Philippe 103, entre Dauphine et Bourgogne.

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ..... Rue de Chartres 17

NOUS recevons, en ce moment, de fortes additions à notre stock de tapis. Nos prix sont les mêmes qu'avant la guerre et ne dépassent de ces prix

TAPIS VELOURS AXMINSTER, Wilton, TAPIS INGRAINS, VICTORIA, CHAMBERS.

TOILES CIRÉES

COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS. Etoffes pour rideaux.

RIDEAUX DENTELLE ET DENTELLE NOTTINGHAM, Garnitures, &c.

A. BROUSSEAU & SON.

6 fév.—1y Fp

Société d'Assurance Mutuelle de Saint-Maurice, d'agents et travailleurs.—Assemblée générale trimestrielle obligatoire de cette Association le JEUDI 27 juin 1878, à 8 1/2 heures P. M., à la salle ces Chartres et Hanovre.

Par ordre de

P. ESTEBEN, Président.

J. B. SACHSE, Secrétaire.

25 juin—Mal6cf

Association de l'Armée du Tennessee—Une assemblée spéciale de cette Association aura lieu VENDREDI 28 juin, a 7 heures P. M., au local habituel. Le comité exécutif se réunira MARDI soir au No 136 de la rue Gravier.

La présence de tous les membres est requise.

Par ordre du comité exécutif

JAMES LINGAN,

25juin1 Président et chalyman et ex officio

Bureau du Cercodrôme Canal and Navigation Company, cour Toulouse et Villere—Nouvelle Orléans, 24 juin 1878.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 22 du courant, un dividende de deux piastres et demie par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 1er juillet 1878.

25 juin—6f P. TISSÉ, Jr., Secrétaire.

Quartier-général du Club Central démocrate et conservateur du 2me ward.—Les membres du Club Central sont priés qu'une reunion aura lieu MERCREDI, 26 courant à 7 1/2 heures P. M. pour recevoir le rapport du comité de Révision.

H. J. RIVET,

Président du Club Central du 2me ward.

C. L. MARTIN,

Secrétaire.

23juin—2f

AVIS

Les bruits ayant couru que je m'étais retiré comme candidat à la présidence du club central du 7me ward, je déclare maintenant ouvertement que je suis candidat pour la position ci-dessus mentionnée devant les votants du dit ward, et que je serai candidat jusqu'à la fin.

25 juin—1f O. DE BOUCHEL.

Quartier Général, Régiment d'Artillerie Orléans.—Nlle-Orléans, le 20 juin 1878.—Ordre spécial No 6 émanant (Etat Major et Ligne) est donné au capitaine CHAIX, 2e regiment, à 8 heures P. M. précises, sans autre notice de par vocation.

Par ordre du

Maj. A. J. BACHEMIN,

Commandant le Régiment.

O. DE BOUCHEL,

Capt. et Adjt.

23juin—2f

Workingmen's Bank (Banque des Travailleurs)—Nlle-Orléans, 21 juin 1878.—A une réunion spéciale du bureau de directeurs de la Workingmen's Bank (Banque des Travailleurs), tenue ce jour, le nommé E. P. DAMOURS a été élu président pour le reste du terme, en remplacement de M. [illegible], démissionné.

EDGAR RINCKS, Caissier.

23 juin—7f

Bureau du New Orleans City Hall Steel Company, en No 1324 de la rue de Chartres.—Nlle-Orléans, 20 juin 1870. Le 12 de courant, à une réunion des directeurs, un dividende de trois piastres par action a été déclaré payable aux actionnaires à dater du LUNDI, 8 juillet 1878.

Tous les transferts d'actions devront les dix jours qui précéderont la susdite date, devront être faits "ex-dividende".

C. C. LEWIS,

Secrétaire.

23 juin—au 8 juillet.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 24 juin 1878.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Dunn & Epes, Ballenger, Nottoway Co. Va. UN CINQUIÈME du billet No. 66,151, tirage à numéros simples, classe F, dans la Loterie de l'Etat de la Louisiane, le dit billet ayant gagné le quatrième gros lot de DIX MILLE PIASTRES, au tirage du 11 juin 1878, lequel billet avait coûté la somme de deux piastres, vendu par MM. Moore & Pickett, agents, 52 Roanoke Avenue, Norfolk, Va., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet, sans bourses de la Compagnie.

Nom : M. SANISTER.

Résidence : Gouverneur de la Banque Nationale d'Etat de la Nlle-Orléans.

25juin—1TFP

Je certifie que j'ai vendu un cinquième du billet No. 66 151 dans le tirage du 11 juin 1878, à MM. Dunn & Epes de ce comté.

E. FRANK CROWE,

Agent de MM. Moore & Pickett, Agents généraux à Norfolk, Va.

Ballenger, Nottoway Co. Va., 19 juin 1878.

Je, H. H. Bridgefort, dans et pour le comté et l'Etat susdits, certifie, que E. Frank Crowe, a personnellement comparu devant moi, dans mon comté et l'Etat susdit, et a juré que ce qui précède était vrai et correct. Donné sous mon seing et cachet ce 20 juin 1878.

W. H. BRIDGEFORTH

Notaire.

25juin—1

Bassetti & Xiques

—SUCCESSEURS DE—

U. MARINONI,

69 DECATUR.

En débarquement du service italien

LOUISIANA, de Gênes.

800 caisses Macaroni, Vermicelli et Pates assortis.

200 barils NOILLY PRAT & CIE. 200 " Italian MARTINI SOLA.

200 paniers Italian Old Wine, JAMES PLAYFORD.

250 caisses Eau de Fleurs d'Oranger E. VA KALSE.

25 " Capres à l'huile, CAUBAT

500 " Savon de Castille

A vendre par

BASSETTI & XIQUES,

69 Decatur

25 juin—3f

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

AVIS MENSUEL—JUILLET 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Armandin	Kessler (Jacques)
Angles (Francois)	Lalande (Pierre)
Becker (Louis)	Lacoste (Louis)
Bonnet (Jean Baptiste)	Larrabere (Bertrand)
Bizanos (Vve Dupuy de Lome champ	Larrabere (Bertrand)
Bitton (Salomon)	Larrouts (Henri)
Bonin (Mathieu)	Lehey (Vve)
Bonin (Mathieu)	Le Gal (Jean pb)
Bonin (Victorine)	Lesson (Louis)
Bonnet (Jean Pierre)	Mage (Melchior)
Bonnet (Antoine)	Mage de Voulx (Victor)
Billande (Joseph)	Mailler
Bellande (Jean Baptiste)	Menge (Francoise Emilie)
Boulet (Jean)	Mercier (Catherine)
Bazus	Moncany (Pierre)
Bernard (Victor Alexandre)	Nonpourgan (Charles)
Cibert	Orleans
Cantal (Jean)	Paris (Dominique)
Cantal (Jean)	Paulin
Dubat (Jean Henri)	Perez (Dominique)
Darnet (Clement)	Pomiès (Jean Pierre)
Dartiguenave (Joseph)	Pommier (Joseph)
Dartiguenave (Angele)	Quinel (Victor Henri)
Dartiguenave (Angele)	Rivière (Jean Georges)
Dufaut	Rivière d'Harlem
Duffard	Rondy
Duffour (Felix)	Rouge
Duffour (Jean)	Rouge (Laurie)
Duffour (Louis)	Rouge (Louis)
Duffour (Jean)	Rouge (Pierre)
Duffour (Jean)	Sarpy (Victor)
Duffour (Jean)	Sarpy (Victor)
Duffour (Jean)	Sarpy (Victor